

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ASSOCIATION LA LIGNE D'EAU ST MARCEL/VERNON (LLO)

Mairie de St Marcel, Route de Chambray

27950 SAINT MARCEL

Le samedi 25 juillet 2020 à 10h30, les membres de l'Association LA LIGNE D'EAU ST MARCEL/VERNON (LLO) se sont réunis à La Maison des Associations de St Marcel en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires.

L'Assemblée était présidée par M. Jean-Marc HOLUBEIK, président de l'Association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Patricia ECHARD, secrétaire de l'Association.

L'Ordre du Jour a été rappelé par le président :

- Rapport moral 2019/2020
- Bilan sportif 2019/2020
- Bilan financier au 31/5/2020
- Objectifs de la saison 2020/2021
- Budget prévisionnel 2020/2021
- Election des membres du Conseil d'Administration

L'assemblée générale s'est tenue en présence de M. le Maire, de son adjoint à la Vie associative et d'une conseillère municipale de la Ville de St Marcel, d'une conseillère municipale de la commission Jeunesse & Sports de la Ville de Vernon, du directeur du service des Sports de SNA.

En préambule, il est rappelé que le protocole sanitaire mis en place, lié à l'épidémie du COVID 19, n'avait pas permis la tenue de l'assemblée générale à la fin de la saison compte tenu de l'interdiction de réunir plus de 10 personnes dans le même lieu. Le jour de l'assemblée, il n'était autorisé la présence que de trente personnes maximum dans la salle St Exupéry.

Il est ensuite fait lecture des différents rapports, moral (M. Holubeik et Mme Echard), sportif (M. Thépin) et financier (M. Lampérier).

Le rapport moral fait état de la poursuite de l'implication du club dans la vie locale avec l'Ecole Municipale des Sports et de la Culture de la Ville de Vernon, par des participations au Téléthon, à Octobre Rose, aux Villages des Associations, des bonnes relations avec les autres associations et l'UCPA. Après un début de saison compliqué (1 seul entraîneur au 1^{er} trimestre) l'arrivée d'un second entraîneur en début d'année 2020, Kévin Dourville a permis d'avoir de bonnes conditions d'entraînement.

Jean-Marc Holubeik déplore le manque d'engagement des parents dans le fonctionnement du club.

Il a été fait état des réalisations sur la saison 2019/2020 par rapport aux engagements votés par l'AG 2019.

Il est ensuite fait état de la fin de saison prématurée mi-mars avec l'interdiction de poursuite des activités liée au confinement imposé dû à l'épidémie de COVID 19. Annulation de La Nuit de l'Eau et du Meeting de l'Eure. La négociation avec SNA et l'UCPA a cependant abouti pour obtenir la reprise

des entrainements du 22 juin au 4 juillet puis du 13 au 31 juillet sur 3 créneaux par jour. La négociation est en cours pour août.

Le bilan sportif fait état des taux de réussite aux test ENF avec le nouveau Challenge Avenir pour l'obtention du Pass Compétitions, des podiums aux Interclubs, des qualifications au niveau régional et national. Les compétitions après mars ont toutes été annulées. Il a été fait un rappel sur l'obligation faite aux clubs de présenter des officiels.

Le bilan financier fait état de l'impact direct du COVID sur les comptes avec l'annulation des compétitions (pas de déplacements, pas d'engagements), d'une sensible diminution du nombre d'adhérents lié à la décision de la dernière AG de diminuer le nombre de nageurs par ligne, et d'un renouvellement de 46% de ceux-ci. Le poste « entraîneur » est très en deçà du budget (Un seul entraîneur pendant trois mois, puis pas d'activité de fin mars à fin juin).

Les objectifs présentés pour la saison 2020/2021 sont toujours la formation, les stages, les tests ENF, ainsi que l'implication dans la vie locale (Octobre Rose). Poursuite des objectifs initiés cette saison d'augmenter le nombre de nageurs au niveau régional et plus et de l'importance d'avoir des équipes aux interclubs jeunes et maîtres.

Les tarifs présentés pour 2020/2021 resteront inchangés (remise Vernon/ St Marcel, Pass'Jeunes, Atout Normandie, Etudiant, remise Famille). Il est prévu que des restrictions possibles liées au COVID 19 amènent à devoir passer de deux à une séance hebdomadaire.

Le budget présenté pour la saison 2020/2021 part sur la base de 250 adhérents (COVID 19) et prévoit l'utilisation des bénéficiaires antérieurs.

Un appel à l'implication de tous pour améliorer le fonctionnement de l'association a été réitéré.

A l'issue des débats, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapports moral et financier 2019/2020 : l'assemblée adopte la délibération à l'unanimité,
- Approbation du budget 2020/2021 : l'assemblée adopte la délibération à l'unanimité,
- Renouvellement des mandats et des membres du Conseil d'Administration :
 - o Candidats (sortants statutaires) : Bruno Brachet (coopté), Marie-Paule Holubeik, Christelle Lampérier, Franck Sortais.
 - o Membre démissionnaire : Jérôme Boyère.
 - o Membre ayant fait le choix de ne pas se représenter Marie-Paule Holubeik.

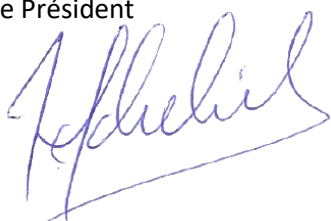
Après un appel à des candidatures de dernière minute, Mmes Virginie Voicel et Marylène François se portent candidates. Il est procédé à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration. Sont élus à l'unanimité Christelle Lampérier, Virginie Voicel, Marylène François Bruno Brachet et Franck Sortais

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'assemblée générale, signée par le Président et la secrétaire.

A Saint Marcel, le 1^{er} août 2020

Le Président



La secrétaire

